ANNEXE AU CCAP RELATIVE A LA REPRISE DU PERSONNEL

Conformément à l'article 7.2 de la Convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés du 26 juillet 2011, pour qu'une reprise de personnel d'un agent de nettoyage en CDD ou en CDI, puisse être effective, le salarié :

- Doit être intervenu sur site pendant au moins six (6) mois à la date d'expiration du marché public ;
- Ne doit pas avoir été absente du site depuis quatre (4) mois ou plus à la date d'expiration du marché public.

Si le transfert a lieu lorsque qu'un salarié est en congé maternité, son absence ne compte pas dans le délai de quatre (4) mois prescrit.

Nom du site	Qualification (AS1, ATQS3, etc …)	Nature du contrat	Salaire brut mensuel	Date d'affectation sur le marché	Date d'embauche déterminant l'ancienneté	Avantages divers (13ème mois, prime de panier, prime de transport...)	Heures mesuelles sur le dossier
EFS STRASBOURG / HAUTEPIERRE	ASC A	CDI	1 469,67 €	20/01/2025	26/01/1998	Indemnité frais entretien tenue	110h30
EFS STRASBOURG / HAUTEPIERRE	ASC A	CDI	1 555,34 €	20/01/2025	01/01/2026		32h28
EFS STRASBOURG / HAUTEPIERRE	CE 1	CDI	1 143,89 €	20/01/2025	11/07/2003	Indemnité frais entretien tenue	75h50
EFS STRASBOURG / HAUTEPIERRE	ASC A	CDI	995,95 €	20/01/2025	27/07/2010		119h10
EFS STRASBOURG / HAUTEPIERRE	ASC A	CDI	1 272,53 €	20/01/2025	24/09/2012	Indemnité frais entretien tenue	97h30
EFS STRASBOURG / HAUTEPIERRE	ASC A	CDI	639,29 €	20/01/2025	23/10/2006	Indemnité frais entretien tenue	48h45
EFS COLMAR	ASP A	CDI	657,13 €	27/02/2026	04/08/2025		35h45
EFS COLMAR	ASC A	CDI	856,43 €	20/01/2025	27/08/2004	Indemnité frais entretien tenue	65h
EFS MULHOUSE	ASC A	CDI	804,41 €	20/01/2025	06/01/2020		62h50
EFS MULHOUSE	ASC A	CDI	861,34 €	20/01/2025	18/10/2021		62h50

Au sens du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, les éléments transmis par les candidats dans leur offre ne doivent en aucun cas comporter des données à caractère personnel (désigne toute information se rapportant à des personnes physiques identifiées ou identifiables).